

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 1 de 14

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Fa. Bernd Kraft GmbH	
Rue:	Stempelstraße 6	
Lieu:	D-47167 Duisburg	
Téléphone:	0203/5194-0	Téléfax: 0203/5194-290
e-mail:	info@berndkraft.de	
Interlocuteur:	Abteilung Produktsicherheit	Téléphone: 0203/5194-107/117
e-mail:	produktsicherheit@berndkraft.de	
Internet:	www.berndkraft.de	
Service responsable:	Abteilung Produktsicherheit	

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acétate d'éthyle

acétate de n-propyle

acétate de n-butyle

###### Mention

Danger

###### d'avertissement:

###### Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 2 de 14

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Caractérisation chimique**

Mélanges

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
141-78-6	acétate d'éthyle			30 - < 35 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
109-60-4	acétate de n-propyle			30 - < 35 %
	203-686-1	607-024-00-6		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
123-86-4	acétate de n-butyle			30 - < 35 %
	204-658-1	607-025-00-1	01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
141-78-6	205-500-4	acétate d'éthyle	30 - < 35 %
	dermique: DL50 = > 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4934 mg/kg		
123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	30 - < 35 %
	par inhalation: CL50 = > 6,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 14130 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 3 de 14

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 4 de 14

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Remarques générales**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.  
Danger d'explosion

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.  
Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

**Préventions des incendies et explosion**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 5 de 14

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
123-86-4	Acétate de n-butyle	150	710		VME (8 h)	
		200	940		VLE (15 min)	
109-60-4	Acétate de n-propyle	200	840		VME (8 h)	
141-78-6	Acétate d'éthyle	200	734		VME (8 h)	
		400	1468		VLE (15 min)	

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 6 de 14

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
141-78-6	acétate d'éthyle			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	734 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	1468 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	734 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1468 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	63 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	367 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	734 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	367 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	734 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	37 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	4,5 mg/kg p.c./jour
123-86-4	acétate de n-butyle			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	300 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	600 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	300 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	600 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	11 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	11 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	35,7 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	300 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	35,7 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	300 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	6 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		dermique	systémique	6 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	2 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 7 de 14

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
141-78-6	acétate d'éthyle	
Eau douce		0,24 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1,65 mg/l
Eau de mer		0,024 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,15 mg/kg
Sédiment marin		0,115 mg/kg
Intoxication secondaire		200 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		650 mg/l
Sol		0,148 mg/kg
123-86-4	acétate de n-butyle	
Eau douce		0,18 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,36 mg/l
Eau de mer		0,018 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,981 mg/kg
Sédiment marin		0,098 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		35,6 mg/l
Sol		0,09 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques  
Écran de protection du visage

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 898 Butoject®

Matériau approprié: Caoutchouc butyle 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 60 min

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 8 de 14

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

**Protection de la peau**

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.  
Danger d'explosion

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>35 °C
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	<21 °C

**Inflammabilité**

solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 9 de 14

Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Non
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b> non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	0,88976 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	non déterminé

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes  
Non comburant.

##### Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	non déterminé

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 10 de 14

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
141-78-6	acétate d'éthyle					
	orale	DL50 mg/kg	4934	Lapin	Ind. Med. Vol. 41, No.4, 31 - 33 (1972)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 20000	Lapin	Am Ind Hyg Ass J, 23, 95 (1962)	Similar to one day cuff method of Draize
123-86-4	acétate de n-butyle					
	orale	DL50 mg/kg	14130	Rat	Publication (1954)	acute oral toxicity test
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 6,6	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 403

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétate d'éthyle; acétate de n-propyle; acétate de n-butyle)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Expériences tirées de la pratique**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 11 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
141-78-6	acétate d'éthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 230 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Publication (1984)	other: US EPA method E03-05
	Toxicité pour les poissons	NOEC < 9,65 mg/l	32 d	Pimephales promelas	http://www.epa.gov/ecotox (1992)	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 2,4 mg/l	21 d	Daphnia magna	Water Research 23: 501-510. (1989)	other: see principles of method below
123-86-4	acétate de n-butyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 18 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Publication (1984)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 44 mg/l	48 h	Daphnia sp.	Publication (1959)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 23,2 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2000)	OECD Guideline 211

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
141-78-6	acétate d'éthyle	0,68
123-86-4	acétate de n-butyle	200

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
141-78-6	acétate d'éthyle	30	Leuciscus idus melanotus	Chemosphere 14, 1589

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Évacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 12 de 14

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3272
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ESTERS, N.S.A. (acétate d'éthyle, acétate de n-propyle)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3272
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ESTERS, N.S.A. (acétate d'éthyle, acétate de n-propyle)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3272
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ESTERS, N.O.S. (acétate d'éthyle, acétate de n-propyle)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)**

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 13 de 14

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3272
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ESTERS, N.O.S. (acétate d'éthyle, acétate de n-propyle)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 40

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).  
Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Estergemisch 1 für Rektifikation (Essigsäureester)

Date de révision: 31.05.2022

Code du produit: 27381

Page 14 de 14

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*